



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.21.054
portant sur

**L'attribution du marché public de travaux de rénovation et
d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré – Lot 4 : Plomberie -
sanitaires – CVC**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal N° DL 20.029 en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} : Un marché en procédure adaptée est passé avec la société ERCC – 11A Rue de la Mouchetière – 45140 Saint Jean de la Ruelle pour les travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré – Lot 4 : Plomberie - sanitaires – CVC pour un montant de 62 710,60 € HT soit 75 252,72 € TTC.

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

Article 4 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le **07 JUIL. 2021**



Le Maire

Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'Etat le : **07 JUIL. 2021**

Publié ou notifié-le : **07 JUIL. 2021**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer**DC-21-054**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-07-07T11-30-44.01 (MI231193819)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210707-DC-21-054-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Attribution du marché public de travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré - Lot 4 - plomberie-sanitaires-CVC

Date de décision : 07/07/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte : [DC.21.054 - Attribution marché rénovation G durand lot 4.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[06 CCTP LOT 04 PLOMBERIE SANITAIRE CVC - IND0 du 02.03.2021.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[2021-86_EDL OFFRE NON RETENUE.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[ATTESTATION DE VISITE.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Acte d'engagement lot 4 signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[DOSSIER DE CANDIDATURE.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[DPGF lot 4 signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[MEMOIRE TECHNIQUE + FM.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Planning lot 4 signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[attestationLRE EDL.PDF](#) **Type PJ :** 21_DA - Décision arrêtant le projet



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date **07/07/21** à **11:30**

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Transmis

Date **07/07/21** à **11:30**

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Accusé de réception

Date **07/07/21** à **11:39**